

Choléra

Information aux Établissements scolaires

Une épidémie de choléra sévit actuellement en Algérie dans les localités suivantes : Bouira, Blida, Tipaza, Alger, Médéa et Ain Defla.

Vous avez pu être en contact avec des germes de cette maladie.

Le choléra se transmet par voie orale par l'eau ou par les aliments contaminés et par l'intermédiaire des déjections humaines.

Il se manifeste généralement par une infection intestinale aiguë. Dans sa forme classique, les symptômes sont : après une incubation de quelques heures à **5 jours**, des douleurs et des crampes abdominales, une diarrhée abondante associée à des vomissements pouvant entraîner une déshydratation sévère. Des formes avec troubles digestifs modérés peuvent aussi être observées.

RECOMMANDATIONS

Vous devez appliquer les règles d'hygiène permettant de prévenir la contamination de l'entourage car vous ou votre entourage peut être porteur du germe sans avoir de symptômes :

✎ **Se laver les mains très régulièrement à l'eau et au savon** (ou à défaut avec une solution hydro-alcoolique sur des mains non souillées), en particulier avant et après chaque contact avec l'enfant, avant les repas et avant toute manipulation d'aliments ainsi qu'après passage aux toilettes (ou changement de couches – qui doivent être jetées dans un sac hermétiquement fermé).

En cas d'apparition des symptômes suivants :

Diarrhée abondante, vomissements

- **Isoler l'(les) enfant(s) présentant des troubles digestifs**
- **Prévenir les parents**
- **Appeler un médecin ou le Centre 15**

✎ **Pour les selles et vomissements contaminants : recouvrir par de l'eau de javel dans la cuvette des WC avant élimination.**

✎ **Pour les couches : les mettre dans un sac poubelle hermétiquement fermé puis dans un deuxième avant de les jeter dans la poubelle.**